



Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Distr. générale
13 avril 2018
Français
Original : anglais

Conseil du développement industriel
Quarante-sixième session
Vienne, 26-28 novembre 2018

Comité des programmes et des budgets
Trente-quatrième session
Vienne, 19 et 20 juin 2018
Point 9 de l'ordre du jour provisoire
Plan d'investissement à moyen terme actualisé

Plan d'investissement à moyen terme pour la période 2018-2021

Rapport du Directeur général

Conformément au paragraphe 1 de la décision IDB.43/Dec.6 adoptée par le Conseil du développement industriel à sa quarante-troisième session, le présent document contient une version actualisée du plan d'investissement à moyen terme qui sera financé par le Fonds d'équipement. Il actualise le plan d'investissement précédemment publié sous la cote IDB.45/8/Add.1.

1. Le plan actualisé d'investissement à moyen terme pour 2018-2021 présente les dépenses d'équipement nécessaires, d'un montant total de 3,8 millions d'euros en 2018-2019 et de 6,7 millions d'euros en 2020-2021, pour que le progiciel de gestion intégré (PGI), les plateformes en ligne, les outils de collaboration et d'établissement de rapports de l'ONUDI, ainsi que son infrastructure numérique puissent suivre l'évolution des besoins de l'Organisation et des progrès technologiques. Son exécution devrait surtout favoriser le développement et l'amélioration du PGI, pour un coût de 2 millions d'euros en 2018-2019. Il est également prévu de procéder, en 2020-2021, à une importante mise à niveau de ce progiciel, de manière à tirer parti des nouveaux usages des technologies, tels que l'informatique en nuage, les logiciels à la demande et la communication de mégadonnées, pour un coût estimé à 5,7 millions d'euros. Un montant de 1,8 million d'euros en 2018-2019 et un autre de 1 million d'euros par la suite, outre les dépenses de maintenance ordinaires, devraient aussi être investis dans l'infrastructure numérique.

2. Comme indiqué dans le document IDB.45/8/Add.1, le Directeur général a approuvé l'utilisation de montants du Fonds d'équipement s'élevant l'un à 300 000 euros, pour l'élaboration de modules du PGI relatifs à la gestion des marchés et des factures, et l'autre à 200 000 euros, pour le financement des modifications à apporter au PGI en raison du nouvel ensemble des prestations de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI). Des progrès notables ont été signalés dans la mise en œuvre de ces améliorations importantes du PGI, qui devraient devenir pleinement opérationnelles dans le courant de l'année 2018.

Pour des raisons d'économie et afin de réduire notre impact sur l'environnement, le présent document n'a pas été imprimé. Au besoin, les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



3. Se fondant sur le plan d'investissement à moyen terme présenté au Conseil en 2017 (IDB.45/8/Add.1), le Directeur général a également approuvé l'utilisation de 200 000 euros provenant du Fonds d'équipement pour le remodelage du site Web public de l'ONUDI, lancé à l'ouverture de la dix-septième session de la Conférence générale de l'ONUDI le 27 novembre 2017 (<https://www.unido.org/>).

4. Conformément aux priorités en matière d'investissement présentées dans la précédente version, des améliorations ont été apportées au PGI en ce qui concerne l'établissement de rapports sur les objectifs de développement durable et l'association de partenaires de l'ONUDI à l'exécution des activités de coopération technique, et des progrès notables ont été accomplis dans ces domaines à l'aide de ressources internes.

5. Au titre du cadre intégré de résultats et de performance, deux enquêtes de satisfaction sur le PGI ont été réalisées à l'échelle de l'Organisation, en 2014 et en 2016. Elles ont fait ressortir un taux de satisfaction élevé, tant au siège que sur le terrain. Cette tendance, qui devrait se poursuivre, peut être attribuée aux améliorations apportées en permanence au PGI, notamment pour l'adapter aux besoins des utilisateurs. Toutefois, pour que le PGI et l'infrastructure numérique continuent de cadrer avec les priorités de l'ONUDI en matière de gestion et pour améliorer encore les opérations internes et la transparence, un certain nombre d'investissements seront nécessaires au cours de la période 2018-2021.

6. Les tableaux ci-après récapitulent les améliorations et perfectionnements à apporter au PGI, à l'infrastructure numérique et aux systèmes informatiques pendant la période 2018-2021, et donnent des estimations sur leur délai d'exécution et leur coût. La mise en œuvre des éléments prévus sera subordonnée à la contribution de fonds au Fonds d'équipement.

Tableau 1 : Principaux investissements proposés pour 2018-2019

Degré de priorité	Description de l'investissement	Durée estimée	Montant estimatif en millions d'euros
<u>Applications de gestion et intégration</u>			
1	<i>Acquisition de compétences et amélioration de la gestion</i> : Le passage à un système d'informatique en nuage pour la gestion du capital humain (recrutement électronique, exécution des formalités d'entrée en fonctions, gestion de la performance, gestion de l'apprentissage et suivi des heures de travail et du temps de présence) permettrait d'avoir accès aux meilleures compétences internationales, et fournirait des informations en temps voulu sur l'acquisition et le développement des compétences, notamment sur la représentation géographique et l'équilibre femmes-hommes. Cette amélioration permettrait de réduire la charge administrative et serait conforme aux recommandations 7 et 8 du Corps commun d'inspection (JIU/REP/2017/1) et aux recommandations du Commissaire aux comptes (IDB.45/3, sous-section D.1).	2018-2019	0,6
2	<i>Systèmes d'aide à la prise de décisions et au suivi de la qualité</i> : La mise en place de systèmes modernes faciliterait la prise de décisions et le suivi de la qualité pour la direction de l'ONUDI et les États Membres, en leur permettant de visualiser les principales informations dans une interface attrayante et conviviale.	2018-2019	0,3
3	<i>Notification stratégique : Programme et budgets</i> : Les fonctionnalités de budgétisation qui manquent doivent être mises en place pour permettre l'établissement du programme et des budgets dans le PGI, ce qui contribuera sensiblement à l'efficacité de l'opération.	2018-2019	0,2
4	<i>Gestion des fonds et des postes</i> : L'ajout de ce module au PGI permettrait de mettre des fonds en réserve pour les dépenses de personnel connues au siège et hors siège et d'améliorer ainsi l'exactitude et l'efficacité du contrôle budgétaire et des notifications.	2019	0,3
5	<i>Consolidation de l'apprentissage en ligne</i> : L'ONUDI a besoin d'un système unifié et moderne d'apprentissage en ligne qui réponde à des normes ouvertes bien établies. Cette nouvelle plateforme permettrait de tenir à jour, d'améliorer et de centraliser l'ensemble du contenu des cours en ligne et permettrait à tous les apprenants de bénéficier d'une formation positive et cohérente.	2019	0,2
6	<i>Intégration de l'outil de gestion des connaissances et de collaboration et du PGI</i> : Une intégration plus poussée des systèmes dans l'outil de gestion des connaissances et de collaboration et dans le PGI est nécessaire, en ce qui concerne par exemple le réseau et le stockage des archives, et la communication d'informations aux donateurs. Une meilleure intégration de l'outil de gestion des connaissances et de collaboration et du PGI permettra d'améliorer les processus d'exécution des tâches et l'accessibilité, et d'éliminer les procédures manuelles de mise à jour et de maintenance.	2019	0,4
<u>Infrastructure numérique, opérations et sécurité informatique</u>			
1	<i>Matériel informatique du serveur central du siège</i> : L'essentiel du matériel du serveur central utilisé au siège a été installé en 2011, ce qui signifie qu'il est actuellement utilisé au-delà de sa durée de vie utile et qu'il faudra le remplacer intégralement en 2018-2019.	2018-2019	0,4
2	<i>Remplacement du système de messagerie électronique</i> : Le système de messagerie électronique de l'ONUDI est obsolète et doit être mis à niveau ou remplacé en 2018-2019. Sa modernisation ou son remplacement, éventuellement grâce à des services d'informatique en nuage, permettra de régler les questions de sécurité informatique et d'être en phase avec les technologies et les tendances à venir.	2018-2019	0,3
3	<i>Matériel informatique du réseau central du siège</i> : L'essentiel du matériel du réseau central utilisé au siège a été installé en 2011, ce qui signifie qu'il est actuellement utilisé au-delà de sa durée de vie utile et qu'il faudra le remplacer intégralement en 2018-2019.	2018-2019	0,3

Degré de priorité	Description de l'investissement	Durée estimée	Montant estimatif en millions d'euros
4	<i>Centre de données et dispositif de reprise après sinistre</i> : À la lumière des recommandations formulées par le Commissaire aux comptes (IDB.43/3, par. 114 et 116), une mise à niveau du dispositif de reprise après sinistre et du centre de données s'impose pour garantir et assurer la sécurité des systèmes et des données critiques de l'ONUDI.	2018-2019	0,2
5	<i>Matériel informatique de bureau du siège</i> : Les ordinateurs personnels en service au siège sont remplacés à hauteur d'une centaine par an, ce qui signifie qu'ils sont utilisés environ trois ans au-delà de leur durée de vie utile. Un remplacement intégral d'au moins la moitié de ce matériel en 2018 et 2019 permettrait d'accroître considérablement la productivité du personnel dans l'utilisation quotidienne du PGI, des logiciels bureautiques, de l'outil de gestion des connaissances et de collaboration, etc.	2018-2019	0,2
6	<i>Outil de gestion des services informatiques</i> : L'ancien système d'émission de tickets pour le service d'assistance informatique est obsolète et inadapté. Un nouveau système moderne doit être mis en place pour rationaliser le traitement des diverses demandes d'assistance informatique du siège et des bureaux extérieurs. L'outil de gestion des services informatiques permettra également d'intégrer les meilleures pratiques en la matière, d'encourager une amélioration continue, d'accroître la transparence et d'améliorer le taux de satisfaction global de l'ONUDI vis-à-vis des services informatiques.	2018-2019	0,2
7	<i>Amélioration de la collaboration et de l'accessibilité</i> : On note, de la part des fonctionnaires et des partenaires de l'ONUDI, une demande croissante pour un meilleur accès à distance aux fonctionnalités du PGI. Il est donc prévu d'adapter les principaux processus de suivi et d'établissement de rapports, ainsi que les principales procédures de travail, pour les rendre plus facilement accessibles à distance, y compris sur les appareils mobiles.	2019	0,2
Total pour 2018-2019			3,8

Tableau 2 : Principaux investissements proposés pour 2020-2021

Degré de priorité	Description de l'investissement	Délai estimatif	Montant estimatif en millions d'euros
<u>Applications de gestion et intégration</u>			
1	<i>Mises à niveau importantes du PGI</i> : La comparaison avec d'autres organismes des Nations Unies montre que, de manière générale, les PGI sont mis à niveau sept ou huit ans après leur mise en œuvre initiale de sorte qu'ils restent à jour et soient capables de s'adapter à l'évolution des besoins opérationnels (à l'ONUDI, la mise en œuvre a commencé à la fin de l'année 2010). Le coût de ce type de mises à niveau représente généralement 30 à 40 % du coût initial (à l'ONUDI, le budget total de la mise en œuvre du PGI s'est établi à 13 millions d'euros). Dans ce contexte, il convient de noter que le fournisseur du logiciel SAP a lancé une nouvelle version de son PGI, qui comporte de nouvelles fonctionnalités, de nouveaux processus et de nouvelles technologies. Cette nouvelle version n'étant toutefois pas encore applicable à tous les processus et modules mis en œuvre à l'ONUDI, celle-ci ne l'adoptera que lorsqu'elle sera plus au point et qu'elle s'appliquera à tous les principaux processus de travail, fonctionnalités et modules.	2020-2021	4,8

Degré de priorité	Description de l'investissement	Délai estimatif	Montant estimatif en millions d'euros
2	<i>Communication de mégadonnées</i> : Le volume des données de l'Organisation augmente de manière exponentielle, d'où la nécessité de mieux les intégrer et les appréhender. À cet égard, le PGI devrait pouvoir s'appuyer sur certaines nouvelles technologies, comme le stockage en mémoire, qui permet d'analyser et de traiter rapidement d'énormes volumes de données de diverses sources internes et externes (Internet, médias sociaux, PGI, etc.).	2020-2021	0,3
3	<i>Opérations du PGI fondées sur l'informatique en nuage pour la réalisation d'économies d'échelle</i> : L'exploitation du PGI de l'ONUDI via des dispositifs/serveurs en ligne et des solutions d'informatique en nuage contribuera à réduire le coût total du système, à accélérer le déploiement des solutions, à rationaliser les mises à niveau et les améliorations et à accroître l'efficacité, la disponibilité et l'accessibilité du système. Le PGI sera en outre adapté pour pouvoir contribuer aux services partagés au sein du système des Nations Unies et en tirer parti. Le passage à une solution d'informatique en nuage devrait se traduire par des économies à long terme sur les coûts opérationnels.	2020-2021	0,3
4	<i>Paiements à l'échelle mondiale</i> : L'amélioration de la procédure utilisée pour effectuer des paiements à l'échelle mondiale, en particulier le recours aux technologies en vigueur en la matière, optimiserait les transferts internationaux, améliorant ainsi l'exactitude, la ponctualité et, au bout du compte, l'exécution des opérations sur le terrain.	2020-2021	0,3
Infrastructure numérique, opérations et sécurité informatique			
1	<i>Microsoft Office 365 pour le siège et les bureaux extérieurs</i> : Conformément aux meilleures pratiques suivies au sein du système des Nations Unies, l'ONUDI a l'intention d'adopter un logiciel de productivité client moderne et reposant sur l'informatique en nuage (Microsoft Office 365, Skype for Business, etc.). Cette solution permettrait d'améliorer considérablement le confort des utilisateurs, en particulier dans les bureaux extérieurs.	2020-2021	0,4
2	<i>Matériel de bureau et de communication des bureaux extérieurs</i> : Les ordinateurs personnels utilisés dans les bureaux extérieurs ne satisfont pas aux normes et sont obsolètes. Un remplacement intégral des ordinateurs personnels et du matériel de communication de base en 2020 et 2021 permettrait d'accroître considérablement la productivité du personnel qui utilise quotidiennement le PGI, les logiciels bureautiques, l'outil de gestion des connaissances et de collaboration, etc.	2020-2021	0,3
3	<i>Appareils mobiles destinés à améliorer le travail à distance</i> : Les appareils mobiles sont utilisés au siège près de deux ans au-delà de leur durée de vie utile, et ils ne sont pas toujours disponibles. Leur remplacement intégral et l'acquisition de matériel supplémentaire pour le personnel pourraient se justifier en 2020 et 2021. Tout en accroissant la productivité des fonctionnaires dans l'exécution de leurs tâches quotidiennes, cela leur permettrait en particulier d'appliquer les principales procédures de travail tout en travaillant à distance.	2020-2021	0,3
Total pour 2020-2021			6,7
TOTAL GÉNÉRAL pour 2018-2021			10,5

Mesure à prendre par le Comité

7. Le Comité voudra peut-être prendre note des informations figurant dans le présent document.